

Chronique historique de St-Didace

Les moulins de Saint-Didace, troisième partie.

Le moulin du barrage, lots P-263 et P-264.

En premier lieu, un petit rectificatif concernant la dernière chronique où je disais que la Rivière Deligny était appelée autrefois la Rivière David; en fait, la Rivière Deligny sort du lac du même nom pour se jeter dans le Lac Mandeville et la rivière David, que l'on appelle aujourd'hui Rivière Nazaire Nord se jette dans le Lac Deligny.

Deuxième point : un de mes amis, Normand Grégoire s'étonnait de voir que, toujours dans la dernière chronique, j'inclus dans le terme meuniers les exploitants de moulins à farine et les exploitants de moulins à scie, selon lui le terme de meuniers faisait beaucoup plus référence aux exploitants de moulins à farine. Il faut reconnaître qu'il a raison sur ce point. De plus, il trouvait curieux que dans le recensement des établissements industriels de 1871 (Saint-Didace), on dénombrait très peu d'hommes travaillant dans les moulins à scie; il s'est ensuite souvenu que, très jeune, il avait accompagné son père au moulin à scie qui était situé à l'emplacement de l'actuelle Mairie et qu'à l'époque, les cultivateurs qui venaient faire débiter leurs billots au moulin étaient souvent accompagnés d'une ou deux personnes et qu'ils donnaient un coup de main à l'exploitant du moulin pour charger les dits billots sur les rails et ensuite récupérer les madriers et les planches. Cette pratique devait déjà avoir lieu dans les années 1870 dans la plupart des moulins.

Passons maintenant au sujet de cette chronique : le moulin du barrage.

Pour le moment, le document le plus ancien attestant de la présence d'un moulin à cet endroit est un acte de vente daté du 18 février 1909, mais il est certain qu'un moulin existait à cet endroit plusieurs années avant cette date.

Le 16 juillet 1860, Édouard Hamelin vend à Jean-Baptiste St-Hilaire une terre englobant la presque totalité des actuels lots 263 et 264; Édouard Hamelin se gardant un arpent de profondeur à partir de la Rivière Maskinongé au cas où il se bâtirait un moulin.

À partir de cet acte, deux hypothèses possibles :

1. On sait qu'Édouard Hamelin avait l'habitude de se construire un moulin ou d'acheter un moulin à proximité de gros projets de construction qu'il allait entreprendre, il est donc fort possible qu'il ait bâti un moulin à cet endroit en vue de la construction du premier presbytère et ensuite de l'église. Le cœur du village était en plein développement, on construisait de nombreuses maisons, des ponts et le besoin en bois de construction était bien présent à ce moment.
2. Édouard Hamelin aurait vendu ce terrain à la famille Jolette (Alexis ou Joseph) et ce serait l'un d'eux qui aurait bâti le premier moulin.

Les recherches futures nous permettront peut-être de valider l'une de ces deux possibilités.

Ce qui est confirmé :

- Le 18 février 1909, Joseph Jollette vend à Thomas Rivard, partie des lots 263 et 264, ainsi que la juste moitié indivise de la chaussée, du moulin à scie, moulin à farine, bâtiments et accessoires. Joseph Jollette et Thomas Rivard étaient auparavant associés dans ce commerce.
- Le 4 juillet 1934, donation par Octavie Plante, veuve de Thomas Rivard à ses deux fils, Émile et Primat. Compris dans la donation plusieurs lots à bois ainsi que la chaussée, le moulin à scie au complet avec tous les accessoires et les moulages.
- Le 4 juillet 1934, Émile Rivard, industriel et Primat Rivard, cultivateur, tous deux de Saint-Didace vendent à Clovis Dénomme, industriel de Saint-Damien. Compris dans la vente plusieurs lots à bois ainsi que la chaussée, le moulin à scie au complet avec tous les accessoires, les moulages. Jean-Baptiste Dénomme, industriel de Saint-Damien se porte garant du paiement.
- Le 5 mai 1935, donation par Jean-Baptiste Dénomme, industriel de St-Damien (garant de l'acte 49027) à son fils Clovis Dénomme, industriel de Saint-Damien.
- Le 24 octobre 1953, Clovis Dénomme, industriel de Saint-Didace vend à Paul-Émile Lamontagne, cultivateur de Saint-Zénon. Compris dans la vente plusieurs lots à bois ainsi que la chaussée, le moulin à scie au complet avec tous les accessoires, un planeur, une moulange et un moulin à bardeaux.
- Le 3 mai 1969, acte de dation en paiement par Paul-Émile Lamontagne, commerçant de bois de Saint-Didace à Alcide Marcil, industriel de St-Zénon. Compris dans la dation : la chaussée, le moulin à scie, autres bâtisses et équipements sur place.
- Le 5 mai 1969 : vente par Alcide Marcil, commerçant de bois de St-Zénon à Lucien Durand, commerçant de bois de St-Zénon, compris dans la vente : la chaussée, le moulin à scie, autres bâtisses et équipements sur place.
- Le 26 mai 1973, acte de dation en paiement de Lucien Durand, commerçant de bois de Saint-Didace en faveur d'Alcide Marcil.
- Le 13 septembre 1973, Alcide Marcil, homme d'affaires demeurant à St-Zénon, vend à Arthur Dugas, contracteur de St-Gabriel. Compris dans la vente : la chaussée, le moulin à scie, autres bâtisses et équipements sur place.
- Le 19 avril 1975, vente par Arthur Dugas, contracteur de St-Gabriel à Gilles Paquin, contracteur de St-Gabriel. Compris dans la vente : la chaussée, le moulin à scie, autres bâtisses et équipements sur place.
- le 26 avril 1976, vente par Gilles Paquin, contremaître habitant St-Gabriel à Sa Majesté, aux droits du Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement. On ne parle pas de moulin, de bâtiments ou de chaussée dans l'acte. Cette vente inclut la moitié de la rivière en face des lots concernés. Le barrage construit en 1977 à cet endroit dépend maintenant du Centre d'Expertise hydrique du Québec, il est répertorié sous le numéro : X0004063.

Le moulin a été démoli entre mai 1975 et février 1976, la « shop à palettes », quant à elle, avait brûlé quelques années plus tôt.

Définition de dation en paiement : Lorsqu'un débiteur n'est pas en mesure de payer sa dette, il peut, avec l'accord de son créancier céder à ce dernier un bien ou ensemble de bien en paiement de la dette ou partie de dette due.

Définition de chaussée : Barrage de retenue de l'eau d'une rivière pour alimenter un moulin avec l'eau nécessaire pour faire actionner l'équipement du dit moulin.

Souvenirs d'une paroissienne, Mme Thérèse Lefebvre Trudel.

Selon les souvenirs de cette Dame, lorsque Clovis Dénommé a racheté le moulin, il l'a rénové ou reconstruit.

Les parents de cette paroissienne sont revenus à Saint-Didace en 1942, Clovis Dénommé était le scieur du moulin à cette époque. Lorsque Lucien Trudel, mari de la Dame commença à travailler au moulin, on lui attribua les tâches de base, c'est-à-dire mettre les billots sur les rames pour enlever l'écorce des dits billots et ne garder que le bon bois pour en faire de la planche ou du colombage.

Ce n'est qu'après quelques années que M. Dénommé apprit le métier de scieur à Lucien. Ce métier demandait beaucoup d'attention et de précision, car le manque de vigilance pouvait provoquer des accidents. Lucien travaillait de 7h du matin jusqu'à 6h du soir. Et souvent, il y retournait après souper pour limer la scie et aligner les dents pour que tout soit prêt le lendemain matin. Le bois provenait d'achats de coupes de bois ou de particuliers. Les salaires de ce temps-là n'étaient pas très élevés, étant d'environ 25.00 \$ par semaine. En 1956, le salaire d'un scieur était monté à environ 56.00 \$ par semaine.

Ce moulin fonctionnait avec l'eau retenue par le barrage (chaussée) construit au travers de la Rivière Maskinongé. Une turbine actionnée par l'eau faisait tourner une roue à air pour mettre la scie en marche. Lorsque l'eau était trop haute, un moteur diesel prenait le relais. C'était un moulin à deux étages, la grande scie était au deuxième, il fallait donc monter les billots de bois, ceux-ci étaient placés sur un chariot qui roulait sur deux rails et était tiré par un treuil qui, au début était activé par la force de l'eau pour ensuite être remplacé par un treuil électrique quand l'électricité fut installée au moulin.

Une « shop à palettes » fut construite par Paul-Émile Lamontagne quelques années après que ce dernier eut acheté le moulin. Au plus fort de la production, il y avait environ dix à douze personnes qui y travaillaient.

Quand Lucien Durand devint acquéreur du moulin, il fit fonctionner ce dernier à l'électricité.

Entre les débuts 1960 et débuts 1970, il y avait environ 6 personnes travaillant au moulin et 6 à 7 personnes travaillant à la « shop de palettes ».

M. Gilles Allard qui travaillait au moulin à cette époque se souvient de l'équipe qui travaillait avec lui. Gilles Allard montait les billots, Réjean Beaudoin était le cardeur, Lucien Trudel était le scieur, Magloire Béland s'occupait de la grande scie, Yves Hubert s'occupait de la croûte et Réjean Pépin classait le bois.

Des histoires, validées par certains et démenties par d'autres m'ont été racontées sur le moulin; par exemple, à une occasion, la grande scie se serait décrochée alors qu'elle était en mouvement, pour traverser tout le moulin et aller se planter dans un bâtiment voisin. Ou encore, la roue à air aurait explosé pour passer à travers le toit du moulin; légendes ou vérités, qui sait?

CHRISTIAN PORÈS.

Sources :

- Minutes du Notaire Dieudonné Maigret, Archives nationales du Québec, Trois-Rivières, acte 237.
- Registre foncier du Québec en ligne, Comté de Maskinongé, actes 31042, 49026, 49027, 49836, 66319, 87229, 87232, 94382, 98493, 99691 et 102151.
- Mme Thérèse Lefebvre Trudel.
- M. Gilles Allard.